



Service Secrétariat Général

Dossier suivi par : H. CHERON  
Objet : Convocation au conseil municipal

Saint-Avé, le 29 juin 2023

Cher(e)s Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 06 juillet 2023 à 18h00**

**Salle Jean Langlo, en Mairie de SAINT AVE**

Il est précisé qu'il sera procédé à une retransmission en direct de l'intégralité des débats (au moyen de Facebook live).

Vous trouverez, ci-joint, les projets de délibérations qui vous seront soumis :

**Ordre du jour :**

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2023

**I – Projets de délibérations :**

**URBANISME - FONCIER**

1. Révision du PLU : débat sur le Projet Aménagement et de Développement Durable (PADD)
2. Rachat maison 2 rue du 5 août auprès de l'EPF Bretagne

**DEMOCRATIE DE PROXIMITE**

3. Modification du règlement du budget participatif

**TRANSITIONS**

4. Bilan de la première année de la mise en œuvre du plan d'actions Biodiversité – Territoire Engagé pour la nature

**PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE**


5. Participation financière en faveur des établissements scolaires - Année scolaire 2023/2024
6. Participation financière école publique et privée de Meucon – Année scolaire 2023/2024
7. Participation financière classes ULIS hors commune – Année scolaire 2023/2024
8. Participation financière école DIWAN – Année scolaire 2023/2024
9. Espace sans tabac : signature d'une convention avec la Ligue contre le cancer
10. Fonds d'Innovation Pédagogique : signature d'une convention de financement dans le cadre du projet de cour régulée

**VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE**

11. Subvention aux associations - complément
12. Partenariat financier athlète de haut niveau

 **Mairie**  
Place de l'hôtel de Ville  
B.P.40020  
56891 Saint-Avé Cedex

 Tél. 02 97 60 70 10  
Fax 02 97 44 58 91  
[mairie@saint-ave.fr](mailto:mairie@saint-ave.fr)

 [saint-ave.fr](http://saint-ave.fr)

Tout courrier devra être impersonnellement adressé à Madame Le Maire

## **FINANCES – ACHATS DURABLES**

13. Garantie d'emprunt pour Morbihan Habitat 8 logements locatifs collectifs – Rue de la Gare

## **RESSOURCES HUMAINES**

14. Modification du tableau des effectifs

### **II - Informations :**

- Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du conseil municipal

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e)s collègues, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne



Anne GALLO